

COMMUNIQUE DE PRESSE - LE 7 MAI 2020

COVID-19

1,2 million de masques pour nos petites entreprises

La réussite du déconfinement est un enjeu absolument crucial. Un double enjeu : sauver nos entreprises et nos emplois et essayer de retrouver une vie plus normale après 55 jours de confinement. A l'approche du 11 mai, il faut nous rendre à l'évidence : le virus est là et il va falloir apprendre à vivre avec, en respectant scrupuleusement les règles de protection. Relancer notre économie, tout en nous protégeant : c'est l'objectif des semaines qui viennent.

Dans cette optique, la Région a décidé de soutenir les artisans, les commerçants, les agriculteurs et certaines professions très exposées en leur fournissant 1,2 million de masques chirurgicaux. Dans les tout prochains jours, les réseaux des Chambres des métiers et de l'artisanat, des Chambres de commerce et d'industrie et des Chambres d'agriculture distribueront 1 million de masques à travers nos 5 départements. Par ailleurs, 200 000 masques ont déjà été attribués à plusieurs fédérations professionnelles, qui ont sollicité le soutien de la Région : les transporteurs routiers, les kinésithérapeutes, les podologues-pédicures ou encore les vétérinaires.

1,2 million de masques : c'est la contribution de la Région pour aider nos petites entreprises à relancer leurs activités dans de bonnes conditions.



« Réussir la période de déconfinement est une nécessité absolue. Il faut que l'activité reparte et que nos commerçants et artisans – qui sont le 1^{er} employeur de la Région ! – et nos agriculteurs puissent travailler dans de bonnes conditions. Depuis le début la crise, la Région travaille main dans la main avec la CCIR, la CMAR et la CRA pour élaborer des dispositifs de soutien qui répondent en urgence aux besoins exprimés au plus près du terrain. Et c'est ensemble qu'aujourd'hui nous accompagnons nos petites entreprises dans la phase de déconfinement et que nous continuerons d'agir demain pour préparer l'avenir. »

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire



« Depuis le début de la crise sanitaire, le secteur économique agricole a continué à travailler pour faire face aux besoins alimentaires de la population. Cependant, la main d'œuvre s'est faite plus rare et des rendez-vous programmés ont dû être reportés. Avec cette première phase de déconfinement, l'activité normale doit reprendre et nous souhaitons que ce soit le plus rapidement possible. L'excellente initiative du Conseil régional contribuera à accélérer cette reprise en sécurisant le travail des actifs agricoles. Ces masques pourront être retirés dans les sites de la Chambre d'agriculture à proximité des exploitations agricoles. »

Michel Dauton, président de la Chambre d'agriculture de la Sarthe

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92



« Nos entreprises du commerce ont été fortement impactées par la crise sanitaire que nous vivons et nous mettons tout en œuvre

pour les aider à s'équiper en matériel de sécurité, prérequis au redémarrage de leurs activités.

La CCI du Mans et de la Sarthe est mobilisée aux côtés de la Région Pays de la Loire et des autres chambres consulaires, pour favoriser le redémarrage de l'activité économique, notamment en renforçant l'approvisionnement en masques de nos commerçants.

Pour cela, la CCI s'appuie sur les unions commerciales et artisanales ainsi que sur les communautés de communes sarthoises pour distribuer les 45.000 masques à usage unique fournis par la Région. »

Noël Peyramayou, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Sarthe



« La Région des Pays de la Loire et la Chambre de métiers et de l'artisanat Sarthe mutualisent leurs efforts pour accompagner

et préparer les chefs d'entreprises artisanales au déconfinement. Parmi les mesures annoncées par le gouvernement, la reprise progressive des activités devra notamment s'accompagner du port du masque.

Je souhaite remercier Madame Christelle MORANÇAIS, Présidente de la Région des Pays de la Loire, très mobilisée depuis le début de cette crise sanitaire, pour avoir lancé une opération de grande envergure sur le territoire, avec la distribution gratuite de 65 000 masques jetables à destination des artisans du département de la Sarthe. »

Guy Deschoolmeester, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe